

# Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement eaux usées de la rue Vivien et du clos Vivien

Déroulement des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement eaux usées de la rue Vivien et du clos Vivien.

Début des travaux

16/11/2020

Fin des travaux

31/03/2021

L'entreprise VOTP, mandatée par le SICTEUB, va procéder à d'importants travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement d'eaux usées sur la Rue Vivien ainsi que le Clos Vivien.

Ces travaux seront effectués à partir du 16 novembre 2020 pour une durée de 5 mois, considérant l'importance de l'opération, celle-ci sera décomposée en trois phases distinctes, chacune faisant l'objet de restrictions de circulation et de stationnement, détaillées ci-dessous.

Décomposition des 3 phases de travaux :

**1ère PHASE** : Du 16 novembre 2020 au 30 novembre 2020 inclus, renouvellement du réseau d'assainissement sur l'ensemble du Clos Vivien.

Pendant cette période la circulation et le stationnement sur le Clos Vivien seront interdits.

**2ème PHASE** : A partir du 1er Décembre 2020 jusqu'au 18 décembre 2020 inclus, les travaux de renouvellement du réseau d'assainissement concerneront la Rue Vivien depuis le passage à niveau jusqu'à l'angle Boulevard de la Fraternité.

Pendant cette période, cette portion de Rue sera donc fermée à la circulation et au stationnement. La Rue de la Cavée Saint Côme, le Clos des Gâtines, le Chemin du Vauvouard et la Bretelle d'accès depuis la D922 jusqu'au passage à niveau, seront également fermés à la circulation et au stationnement.

Un itinéraire de déviation sera mis en place empruntant la RD 922 - l'Avenue du Maréchal Joffre - la Rue Erik Satie - le Boulevard de la Fraternité.

**3ème PHASE** : à partir du 4 janvier 2020 jusqu'au 31 mars 2021, les travaux de renouvellement du réseau d'assainissement concerneront la Rue Vivien à partir de l'angle Boulevard de la Fraternité jusqu'au Clos Vivien.

Ce tronçon sera donc fermé à la circulation et au stationnement pendant cette période.

Un itinéraire de déviation sera mis en place empruntant le Boulevard de la Fraternité - La Rue Erik Satie - l'Avenue du Maréchal Joffre - Chemin Privé mobilisé exceptionnellement, uniquement pendant la durée des travaux et par les riverains, et le Clos Vivien.

Au fur et à mesure des travaux, les équipes du SICTEUB reviendront vers les riverains, par distribution de notes d'information, des interdictions et déviations nécessaires au bon déroulement du chantier.